

Le programme de subventions recherche et pour le préceptorat/mentorat d'Amgen Canada

Guide d'évaluation à l'usage du Comité d'attribution des subventions (CAS)

Rôle du CAS

Le CAS évalue toutes les demandes de subvention à l'aide d'outils standardisés et assure un suivi auprès des candidats pour les informer de la décision du comité au plus tard à la date d'avis établie pour l'année d'attribution.

Membres du CAS

Le CAS se compose des membres suivants :

- **directeur médical d'Amgen;**
- **président en exercice et président désigné de l'ACITN pendant l'année d'attribution;**
- **vice-président – Technologie de l'ACITN pendant l'année d'attribution;**
- **infirmière ou infirmier en néphrologie de niveau doctorat.**

Processus d'évaluation

Chaque membre du CAS évaluera les demandes de subvention d'après les critères établis. Les commentaires par écrit seront limités à 1000 caractères. Le CAS prend les critères ci-dessous en considération dans l'évaluation des demandes et des propositions.

Importance - Potentiel d'ajouter aux connaissances existantes et d'améliorer ainsi la pratique infirmière en néphrologie, l'éducation ou les soins aux patients.

Qualité de la recherche – Clarté du fondement, des hypothèses et des objectifs, points forts et points faibles de la méthodologie expérimentale et faisabilité du projet.

Qualifications professionnelles – Appui (démonstré par une référence écrite) ou expérience nécessaires pour assurer la réussite du projet.

Budget – Faisabilité du projet dans les limites du budget proposé.

Scores

Tous les critères ci-dessus seront notés selon les descripteurs suivants :

7 – Exceptionnel : meilleure qualité à l'échelle nationale

Importance : Le projet de travail aborde une question de la plus haute importance dans la pratique infirmière en néphrologie, avec possibilité de publication dans une revue à comité de lecture. Il sera publié dans une revue de néphrologie de haute qualité et fera l'objet de présentations orales/en plénière lors de colloques sur la néphrologie. Projet très novateur qui fait progresser les concepts.

Qualité de la recherche : Objectifs clairs, méthodologie exemplaire et accomplissement certain.

Qualifications professionnelles : Les candidats de cette catégorie possèdent l'expérience en recherche nécessaire pour assurer la réussite du projet. Ils sont des experts reconnus dans le domaine des soins infirmiers en néphrologie.

6 – Hautement compétitif

Importance : Le projet de travail aborde une question de très grande importance dans la pratique infirmière en néphrologie, avec possibilité d'évaluation par des pairs. Il sera publié dans une revue de néphrologie de haute qualité et fera l'objet de présentations orales/en plénière lors de colloques sur la néphrologie. Le projet est novateur quant à la question abordée et à l'approche adoptée.

Qualité de la recherche : Objectifs clairs et méthodologie quasi parfaite. Forte probabilité de réussite.

Qualifications professionnelles : Les candidats sont reconnus pour leurs réalisations dans leur domaine d'expertise.

5 – Excellent

Importance : Le projet de travail aborde une question d'importance considérable dans la pratique infirmière en néphrologie, avec possibilité d'évaluation par des pairs. Il sera publié dans une revue de néphrologie de haute qualité et fera l'objet de présentations orales/en plénière lors de colloques sur la néphrologie. Le projet comporte au moins une idée novatrice.

Qualité de la recherche : Méthodologie claire; doutes mineurs qui n'empêcheraient probablement pas la réussite du projet.

Qualifications professionnelles : Les candidats ont des réalisations pertinentes à leur actif. Un ou plusieurs des candidats ont déjà présenté leurs travaux lors de congrès sur la pratique infirmière en néphrologie.

4 – Bon

Importance : Le projet de travail aborde une question d'une certaine importance dans la pratique infirmière en néphrologie, avec possibilité de publication dans une revue de néphrologie. Le projet pourrait avoir certains aspects uniques et ajouter aux connaissances actuelles. Doutes mineurs quant à la réussite du projet.

Qualité de la recherche : Proposition solide, mais plusieurs doutes mineurs quant à la méthodologie expérimentale ou à la faisabilité du projet.

Qualifications professionnelles : Les candidats ont un bilan de réalisations solide.

3 – Satisfaisant

Cette catégorie comprend tous les projets qui, hormis les restrictions budgétaires, pourraient être financés, car l'approche et la méthodologie sont satisfaisantes. Le CAS a tout lieu de croire que les candidats seraient en mesure d'entreprendre la recherche. Cependant, le projet proposé n'est pas compétitif dans l'ensemble.

2 – Moyen

Ces projets présentent certaines caractéristiques intéressantes, mais ils ne sont pas compétitifs et ne répondent pas aux principaux critères de sélection.

1 – Médiocre

Aucun financement ne peut être accordé.